



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le neuf juillet à dix-neuf heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents :

HECQUET Jacky, SIGNORET Yannis, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, LEMAIRE Emmanuel, PRUVOST Isabelle, FOTI Stéphane, DESROCHERS Brenda, RAGU Guillaume, CABON Stéphanie, LEYOUR Martial, MORIN Didier, BELLEIL Camille, DEBERNE Florent, ROBIN Nathalie, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : HAUTIN Bertrand, BROSE Auriane

Absents :

Excusés :

Madame BERTRAND Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
02 juillet 2026	
Date d'affichage	
02 juillet 2026	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	17

Objet : BUDGET EAU POTABLE – Approbation du Compte Financier Unique 2025

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Il constitue l'arrêté des comptes.

La commune a souhaité mettre en place le CFU dès 2025 sur l'exercice 2024. Pendant l'expérimentation, les budgets éligibles qui produisaient un compte administratif et un compte de gestion, produisent désormais un CFU chacun.

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

L'assemblée est invitée à désigner un Président de séance pour le vote des CFU 2025 du budget EAU POTABLE, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le CFU 2025 du Budget EAU POTABLE fait ressortir les résultats suivants :

BUDGET EAU	
Fonctionnement	
Dépenses	29 393,50 €
Recettes	113 086,33 €
Bilan exercice	83 692,83 €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	280 727,94 €
Résultat de Fonctionnement	364 420,77 €
Investissement	
Dépenses	18 689,57
Recettes	202 816,10 €
Bilan exercice	184 126,53 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	- 1 461,45 €
Résultat d'investissement	182 665,08 €
TOTAL CUMULE	547 085,85 €

Madame DESCHAMPS Céline, sans la présence de Monsieur le Maire, procède au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ↳ **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du Budget EAU POTABLE
- ↳ **CHARGE** Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes.

La secrétaire de Séance ,

Isabelle BERTRAND



Le Maire,

Jacky HECQUET

